

**CONTRIBUTIONS DU CANADA À L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES**  
**1960 – 1973**

TABLEAU 1

(A) Année*	(B) Contributions du Canada au budget ordinaire des Nations Unies (en milliers de dollars canadiens)	(C) Quote-part en pourcentage
1960	1,536	3.11
1961	1,860	3.11
1962	2,181	3.12
1963	2,356	3.12
1964	3,115	3.12
1965	2,774	3.17
1966	3,481	3.17
1967	3,588	3.17
1968	3,795	3.02
1969	4,049	3.02
1970	4,557	3.02
1971	4,891	3.08
1972	5,490	3.08
1973	5,770	3.08

\* Année financière se terminant le 31 mars

L'admission de la RD Congo au Vietnam, et on n'a pas non plus inscrit à l'ordre du jour l'expulsion des Armées ougandaises.

Par ailleurs, sous l'effigie dressée par le Secrétaire général de l'Organisation internationale à constituer un nouvel article de l'ordre du jour, les légations d'un bon nombre de gouvernements occidentaux ont travaillé activement pour faire adopter des normes éthiques destinées à assurer l'éthique internationale, mais le débat au sein de la Sixième Commission s'est emboîté dans les controverses politiques entourant les responsabilités de l'indépendance du Moyen-Orient et de l'Afrique. C'est pourquoi la résolution proposée par l'Algérie qui a été adoptée exprime l'inquiétude que les actes de violence perpétrés contre des innocents, et tout le moins qu'il y eut une violation des règles sur ses causes sous-jacentes, a été établi à cette fin. Un débat très serré a aussi donné des résultats positifs, mais on a tout de même créé un centre de discussion pour continuer de faire valoir nos vues dans le sens d'une action concertée sur la question des plus importantes. Mentionnons, au nom de nos amis africains, la décision de tenir une Conférence sur le droit de la mer en 1974 et la création d'un comité spécial sur la Conférence sur le désarmement mondial.

Les participants et les grands moyens de diffusion ont été 1125 à 38%.